

Du soupçon à la menace

Paul MUZARD *

Si le rejet de l'Autre est une vieille histoire — histoire d'un dérivatif aux rapports de force sociales — le "renouvellement des mêmes erreurs" de cette histoire tient à un pathos : la "perte de mémoire des solidarités qui ont fondé (ce) pays".

Amnésie ou machiavélisme, ce pathos ouvre à une ère du soupçon qui réclame une grande vigilance pour ne pas "se tromper de colère".

Le racisme — et la xénophobie —, c'est une vieille histoire. Il s'est inscrit de façon constante dans le cadre d'un rapport de force. Si l'on s'en tient à l'époque moderne, il a particulièrement sévi à partir de la colonisation. Mais dès avant, au cours de toutes les guerres, le vaincu était méprisé, réduit en esclavage, le "perdant" attirait sur lui l'aggravation d'une haine que le conflit armé avait aiguisé davantage.

Du colonisé à l'immigré

Les conquêtes coloniales ont trouvé dans l'inégalité du développement, dans la découverte de civilisations ou de cultures méconnues, ou puissantes par leur organisation et leur force numérique comme l'Islam, des raisons de considérer les peuples assujettis comme des inférieurs : primitifs, sauvages, "grands enfants" s'agissant des Africains, brutes sanguinaires pour ce qui concernait les Arabes, ignorant l'écriture ou les règles d'hygiène occidentale, tout servait à vanter les bienfaits dont la civilisation occidentale était porteuse pour le plus grand bien des colonisés.

Mais le "retard" de ces peuples était aussitôt assimilé à une fatalité qui justifiait la domination par l'accaparement des richesses : dessaisissement des terres agricoles les plus fertiles, des richesses du sous-sol, asservissement des hommes. Comme "ils ne seront jamais capables de se gouverner", notre devoir est de le faire à leur place.

L'émigration devenue nécessaire pour la survie des colonisés, mais dont l'occident était demandeur comme force de tra-

vail pour le développement industriel, a véhiculé l'image négative de ces gens venus d'ailleurs ; voués aux tâches ingrates, pénibles, dangereuses, insalubres, exposés aux plus forts taux d'accidents du travail dans le bâtiment, leur affectation de manoeuvres au bas de l'échelle de la répartition du travail, justifiait l'exploitation dont ils étaient l'objet, puisque "incapables" d'accéder à une quelconque qualification.

Le racisme ambiant était un racisme d'infériorité, de mépris. Le racisé avait certes dans la société, une place ; c'était la place dans les emplois les plus durs où sa contribution était indispensable, dans les baraquements de chantier ou dans l'entassement des foyers à règlement militaire, à l'écart de la population. Des Algériens venus en France entre 1946 et le début des années 50 disent qu'à cette époque il n'y avait pas de racisme en métropole, ou bien que ce n'était pas aussi prononcé qu'en Algérie, ou encore que ce n'était pas comme maintenant. Mais au-delà d'un effritement possible de la mémoire, cette immigration fortement masculine vivait en marge des quartiers et inspirait des sentiments de peur. Quand, en 1947, il a été question de loger les premiers arrivants en périphérie du centre ville de Grenoble, des universitaires et directeurs de Foyers de Jeunes Filles sont intervenus auprès du Préfet pour s'insurger contre cette présence de gens qu'on ne connaissait pas mais qui ne pouvaient que troubler l'ordre public. Déjà !

Et pourtant, en ces années de l'immédiat après-guerre, la Mémoire de l'implication sanglante des coloniaux à la victoire contre le fascisme hitlérien était

*Membre de la Présidence Nationale du M.R.A.P.

encore présente, et les Pouvoirs publics le rappelaient parfois. Cette période de croissance économique a cependant été jalonnée de crimes racistes qui ont conduit le gouvernement algérien à mettre fin à la poursuite de son émigration le 20 Septembre 1973.

L'ère du soupçon

Nous ne vivons plus aujourd'hui dans le même contexte économique. Les nations industrielles n'ont plus le même besoin de main-d'oeuvre, surtout non qualifiée. Avec la crise, nous sommes entrés dans la récession et un chômage qui, depuis près de 25 ans, ne cesse de s'amplifier. Et de plus en plus progressivement, l'étranger est devenu suspecté d'être responsable de la raréfaction des emplois : "bouc émissaire" de la crise. L'irrationalité de cette accusation prolonge l'imaginaire antérieur considérant ce colonisé-ennemi, dangereux mais utile ; un ennemi qui pourtant n'avait pas demandé d'être envahi. Par un retournement tout aussi irrationnel, le voici suspecté d'être un envahisseur : nous voici entrés dans l'ère du soupçon.

Car le mouvement amorcé dès les débuts de la crise par l'encouragement au retour au pays d'origine à partir de 1976, présenté comme une ré-insertion pseudo-généreuse, s'est aggravé au travers de dérives et de moyens contraignants, législatifs et donc légaux. La loi a justifié ou légitimé les réactions populaires et irrationnelles qui, allant même au-delà du

soupçon, accusent les étrangers de "prendre le travail des français", comme si celui-ci avait le pouvoir de fermer les entreprises ou de distribuer les capitaux pour financer les investissements.

Le soupçon s'étale alors, de part en part, par capillarité, sur tout un ensemble de situations quotidiennes ou de statuts de l'étranger ou de l'immigré. Les lois Méhaignerie-Pasqua illustrent cette propension à le suspecter d'être un tricheur, rejoignant en cela l'appréciation populaire. Que dit cette dernière : "dans les services sociaux, il n'y en a que pour les étrangers !... Ils passent toujours les premiers" ; "Pour avoir un logement, il faudrait que je prenne la nationalité algérienne", etc. Ce florilège est abondamment diffusé par l'extrême droite auprès d'un public qui souvent souffre d'exclusions ou craint de devenir à son tour un rejeté de la société.

Mais au lieu d'avouer les vraies causes du recul des emplois, les pouvoirs publics semblent trouver, dans les réactions populaires irrationnelles, un dérivatif de poids pour montrer leur bonne volonté pour diminuer le chômage.

Alors, allons pour le soupçon ! Les élus de la Nation s'engouffrent dans les brèches percées dans le droit pour en demander toujours plus aux ministres et satisfaire les pressions d'un électorat encouragé dans ses penchants xénophobes et qui est bien persuadé de la dangerosité de l'étranger.

Le soupçon s'attache ainsi au mérite que requière la nationalité française. On ne s'interroge pas, bien sûr, sur le mérite d'un "français de souche" ! Mais est-on sûr de celui qui est né d'un étranger même si celui-ci a acquis une identité d'ancienneté de par sa naissance sur le sol français. Ce soupçon de l'étranger, non méritant, inapte, a conduit à modifier le code de la nationalité en remettant en cause le droit du sol ; mais ensuite, il s'affine en s'orientant sur le soupçon de miner l'identité nationale, thème favori de l'extrême droite. C'est l'amorce du refus symbolique de la citoyenneté dont sont victimes l'ensemble des exclus.

L'étranger est encore soupçonné d'être systématiquement dans l'illégalité. Ce soupçon légitime les contrôles au faciès qui affectent aussi des français de couleur et ne les met pas à l'abri de pratiques discriminatoires.

Soupçon de mariage blanc porté quasi systématiquement sur le couple mixte avec déshonneur public quand un mariage est reporté au dernier moment, soupçon prolongé par l'attente d'un an (que certains députés voudraient porter à deux ans) du conjoint français pour obtenir une carte de séjour "temporaire" (sic).

Suspect de tricherie encore, l'étranger qui demande l'asile politique. Curieusement, il y aurait "statistiquement" de moins en moins de vrais réfugiés alors que les régimes négateurs de libertés sont bien connus ; le suspect se trouve alors "cueilli" au terme de son voyage d'expulsion.

Suspectés de tricher, les vieux parents étrangers qui viennent voir leurs enfants en France ! Les refus de certificats d'hébergement sont souvent le fait de maires qui se comportent ainsi en hors-la-loi impunis et constituent l'ultime obstacle à franchir après le visa déjà obtenu presque par exception ; le projet de fichiers d'empreintes devrait permettre de réduire encore ces malheureuses exceptions.

On pourrait encore poursuivre avec la condamnation d'une femme, soupçonnée de trafic de clandestins, pour avoir hébergé son mari ; mais on n'en finirait pas de compter toutes les mises en cause de droits de l'homme, dont verbalement on se réclame à tout moment. Quel domaine



de la vie d'un étranger peut échapper au soupçon ?

Comme institutionnalisé par des règles de droit — ne sommes-nous pas dans un Etat de Droit ? — le soupçon se traduit par un encouragement à la surenchère et à la délation, c'est-à-dire à une mobilisation pour la chasse à l'étranger. La délation est pratiquée par des employés de la Poste, des employés d'hôpitaux, voire parfois par des employés d'Education ou de la SNCF, à l'affût du clandestin, qui n'hésitent pas à appeler la police, simplement parfois "au cas où", parce que la délation ou la surenchère deviennent un devoir civique. Tandis que l'entraide et la solidarité peuvent devenir des délits.

Le sentiment de la menace

Le soupçon ainsi généralisé, l'acharnement du rejet, l'ethnicisation des problèmes sociaux traduisent en définitive le sentiment d'une menace, cachée, insidieuse, qui en arrive à s'exprimer par la Haine. Nous sommes alors en plein racisme. Mais ce n'est plus seulement un racisme d'infériorité ou de mépris ; c'est, comme le dit Michel Wiewiorka, un racisme de différenciation : "ces gens ne sont vraiment pas comme nous ; leur infériorité nuisible nous commande de les rejeter".

En vérité, les promoteurs de ces lois discriminantes, les théoriciens du racisme, sont des gens à la fois du passé et sans mémoire. A relire les mécanismes des crises, ils découvriraient qu'ils sont les émules de ceux qui naguère pourchassaient les étrangers ; à la fin du siècle dernier, lors de la Grande Dépression des années 1870-1900, des Italiens furent massacrés dans le Sud de la France au nom de la préférence nationale, tandis que les députés ne savaient qu'inventer pour légiférer sur le rejet xénophobe : taxer les immigrants ? taxer les employeurs ? renvoi par bateaux, charters de l'époque ?

Les exclusions n'étaient pas moindres, dans l'entre-deux guerres, au cours des années 30, elles ont conduit à des expulsions massives. On ne disait pas "trop de chômage", mais "trop d'étrangers" soupçonnés de prendre le travail des français. Les militants de l'extrême droite de l'époque demandaient l'annulation de naturali-

sations à laquelle le régime de Vichy procéda ultérieurement.

Les menées antisémites reposent sur des stratégies identiques : le juif soupçonné d'être un agent de l'étranger — se souvenir de l'affaire Dreyfus — soupçonné de trafics financiers, de vols, de comportements fourbes, et au bout de la chaîne, d'appauvrir la race.

Perte de mémoire de la participation d'Africains ou de Nord-Africains dans les rangs de l'armée française lors des deux guerres mondiales ; des centaines de milliers d'entre eux moururent au combat pour sauver l'identité nationale et la liberté, massacrés parfois pour sauver la vie de Français qui, sans eux, auraient péri bien plus nombreux. A ce moment-là, on ne leur en voulait pas de venir d'ailleurs !

Le soupçon d'aujourd'hui conduit — hélas ! — au renouvellement des mêmes erreurs du passé que nos gouvernants et une partie de nos édiles semblent avoir oubliées, ignorants, amnésiques ou machiavéliques qui enfourchent les mêmes stratégies, les mêmes enchaînements du mépris de l'homme.

Pour tous ceux qui croient en l'homme, l'heure est à la vigilance ! Pour détromper ceux qui, meurtris par l'angoisse du lendemain, se trompent de colère ! Pour argumenter contre tous les préjugés et la haine auxquels ils aboutissent ! Pour aussi réveiller la Mémoire, d'où qu'elles viennent, des solidarités qui ont fondé notre pays.

